Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Séance extra-muros du Conseil d'Etat et cérémonie d'assermentation des naturalisés à Moudon

Selon un usage à présent bien établi, le Conseil d'Etat siège une à deux fois par année en séance extra-muros dans différentes régions du canton. Ce mercredi 24 novembre, il a tenu sa séance hebdomadaire à Moudon et a eu l'occasion d'y rencontrer les autorités, de même que les élèves de deux classes de 9ème année. Il a également procédé à une cérémonie d'assermentation des naturalisés.

La présence du Conseil d'Etat à Moudon intervient quelques semaines après l'inauguration du bâtiment administratif cantonal, qui abrite le centre administratif de l'Etat civil cantonal et le poste de gendarmerie dans un complexe d'immeubles dont l'Etat de Vaud est propriétaire (registre du commerce et ancienne école de fromagerie), dans la perspective de regroupement, à terme, de plusieurs services cantonaux.

Grâce à la collaboration de sa Municipalité, la commune de Moudon a accueilli la cérémonie cantonale d'assermentation des naturalisés. C'est la première fois que cette cérémonie se tient ailleurs qu'à Lausanne. Plus de deux cent vingt personnes ont ainsi prêté serment devant le Conseil d'Etat, accomplissant ainsi la formalité solennelle qui, au terme de la procédure de naturalisation, leur donne accès à la citoyenneté vaudoise et à la nationalité suisse.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 24 novembre 2010

Pascal Broulis, président du Conseil d'Etat du Canton de Vaud, 021 316 20 01 Vincent Grandjean, chancelier de l'Etat de Vaud, 079 210 84 09